

MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT
Direction de la circulation
aérienne militaire

SPUR/DSAF

22 OCT. 2018

ARRIVEE

Villacoublay, le 11 OCT. 2018
N° 3520 /ARM/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Pierre Reutter
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Madame la directrice départementale des territoires du Vaucluse

- OBJET** : Demande de permis de construire pour une centrale solaire au sol dans le département du Vaucluse (84).
- RÉFÉRENCES** : a) votre lettre du 12 septembre 2018 (dossier PC n° 084 078 18 N0019) ;
b) décret du 06 février 2018 portant délégation de signature ;
c) instruction n°1050/DSAÉ/DIRCAM du 01 août 2018.

Madame la directrice,

Par lettre de référence a), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire d'une centrale solaire au sol d'une surface de 36462m², sur le territoire de la commune de Mondragon au lieu-dit « Ile Vieille » (84).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation à sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé le commandement de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon-de-Provence² de la décision préfectorale.

¹ NOR ARMD1736878D

² Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon-de-Provence - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud de Salon de Provence
Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air
Tél : 04 90 17 84 55 - Fax : 04 90 17 80 58

Email : dsac-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@int.mdef.gouv.fr

Dans l'éventualité où ce permis de construire subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Madame la directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la ministre des armées et par délégation,
le général de brigade aérienne Pierre Retitter,
directeur de la circulation aérienne militaire.

DESTINATAIRE :

- Madame la directrice départementale des territoires du Vaucluse.
A l'attention de Monsieur Pascal Le Biannic
DDT - SPUR / DSAF
84905 Avignon Cedex 9

COPIES EXTERNES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est.
frederic.seguret@aviation-civile.gouv.fr
stephane.dumont@aviation-civile.gouv.fr
- Monsieur le délégué militaire départemental du Vaucluse.
dml84.sec.fci@intrade.f.gouv.fr

COPIES INTERNES :

- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (**BR CONSULT N°370038**).